

Connaissances de base SwissDRG et glossaire

Historique

Les systèmes DRG ont vu le jour en 1967 à la suite d'un mandat confié à un groupe de recherche de l'Université de Yale visant à élaborer un simple système de classification des patients permettant de mesurer, d'évaluer et de piloter les traitements à l'hôpital. Au départ, il ne s'agissait donc pas d'un système de rémunération.

En 1983, un système prospectif de rémunération a été introduit pour la première fois aux États-Unis dans un programme Medicare. Celui-ci portait sur les prestations des personnes de plus de 65 ans et peu aisées.

En 1992, une version adaptée a été publiée en Australie dans l'État de Victoria. Cette version a servi de référence pour l'implémentation du système DRG en Allemagne. Depuis lors, un grand nombre de systèmes DRG ont été développés sur cette base.

En Suisse, la décision d'introduire un système DRG basé sur le modèle allemand et helvétisé a été prise en 2005. Le 18 janvier 2008, la société SwissDRG SA a été fondée à Berne par [H+](#), la [FMH](#), la [CDS](#), [santésuisse](#) et la [CTM](#). Le 18 juin 2010, le Conseil fédéral a approuvé la convention relative à l'introduction de la structure tarifaire SwissDRG. Depuis le 1^{er} janvier 2012, nous effectuons nos décomptes dans le domaine stationnaire selon SwissDRG.

Glossaire

[Dans ce document](#), des **notions de base** telles que SwissDRG, le catalogue des forfaits par cas, CHOP ou MCD sont expliquées. Vous y trouverez en outre des informations sur la **structure des DRG** (avec un graphique et des abréviations typiques), des explications sur le thème de la **multimorbidité** ainsi que d'**autres termes importants** (par ex. Rémunérations Supplémentaires (RS), code ATC, NMC, MC I et MC II).

Vous trouverez des descriptions plus détaillées des thèmes mentionnés ainsi que d'autres articles passionnants dans le [guide «Die oberärztliche Tätigkeit – eine neue Herausforderung»](#).

[Termes importants de SwissDRG](#)